



FINISSANTS 2024

Si vous êtes finissants d'études collégiales, universitaires ou de la formation professionnelle, il est possible pour vous d'obtenir une bourse de la municipalité.

Vous devez avoir terminé vos études en 2024 ou être actuellement étudiant à l'université. De plus, vous devez être résident à Sainte-Anne-du-Lac. Les étudiants terminant leur secondaire 5 sont automatiquement inscrits. Faites nous parvenir votre candidature au info@steannedulac.ca ou encore par téléphone 819 586-2110 poste 100, d'ici le 30 juin 2024.

La municipalité de Sainte-Anne-du-Lac est fière de contribuer au succès de ses étudiants.

N'hésitez pas à vous inscrire !